

Gérer la nature, pas si simple !

Nouveaux enjeux, nouvelles approches ?

Réseau Régional des Gestionnaires
d'Espaces Naturels Protégés
Provence Alpes Côte d'Azur

CONTEXTE LA STRATÉGIE GLOBALE POUR LA BIODIVERSITÉ (SGB) a pour ambition en région Provence-Alpes-Côte d'Azur de "refonder la relation Homme-Nature, pour faire émerger un nouveau modèle de développement dans lequel la biodiversité soit mieux connue, préservée et valorisée".

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), quant à lui, a pour objectif principal l'identification de la trame verte et bleue d'importance régionale et constitue plus qu'un document de connaissance à visée opérationnelle, un projet de territoire. Leurs mises en œuvre ont amené les gestionnaires d'espaces naturels protégés de la région à se mobiliser pour s'interroger sur l'évolution de la demande sociale sur leurs espaces et les enjeux majeurs du XXI^e siècle sur leurs territoires :

- Comment conserver la capacité de résilience de ces espaces, anticiper et s'adapter aux enjeux des changements globaux ?
- Comment concilier la préservation de la biodiversité et des paysages avec les activités humaines ?
- Comment répondre aux demandes contrastées d'accessibilité et d'utilisation de la nature ?
- Comment transférer la capacité d'expertise développée dans les espaces naturels protégés vers les espaces dits de nature "ordinaire" afin de les associer au défi de préservation de la biodiversité ?
- Comment rendre actrices les populations de ces territoires pour qu'elles soient concernées par les enjeux de maintien de la biodiversité ?
- Comment faire face à la réduction des moyens tout en maintenant un niveau de service élevé ?

PROPOSITIONS :

Pour un partage et une diffusion de la connaissance grâce à l'animation technique et scientifique.

Principes

- Favoriser et accompagner la déclinaison locale de dispositifs nationaux (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques [IPBES], Observatoire national de la biodiversité [ONB], Stratégie nationale pour la biodiversité [SNB], etc.).
- Favoriser la mise en place de réseaux d'expertise sur les territoires (rénovation de l'habitat patrimonial, problématique de la faune, génie écologique, retours d'expérience en génie écologique ou en gestion de l'eau, etc.).
- Diffuser l'information sur les territoires.
- Mettre à disposition des données environnementales et des outils utiles aux gestionnaires et aux usagers (institutions, scientifiques, techniciens, public, etc.).
- Confirmer, renforcer et communiquer sur la mission d'expertise des gestionnaires.

actions

Créer un **Centre de ressources mutualisé** entre gestionnaires et autres détenteurs d'informations qui soit un outil d'accompagnement pour mettre en œuvre les solutions basées sur la nature ; il rassemblera en région :

- L'**Observatoire régional de la biodiversité** (ORB).
- Le **Système d'information sur la nature et les paysages (SINP)** dont **SILENE** (Système d'information et de localisation des espèces natives et envahissantes).
- La coordination et l'uniformisation des **suivis des territoires** par des protocoles simples et partagés et des mesures communes à tous les espaces naturels protégés de la région.
- La coordination de **points relais locaux d'information** sur la biodiversité au niveau de chaque gestionnaire.
- Une **veille technique, scientifique et pluri-thématique**.
- L'édition et la diffusion de **guides techniques** à l'attention des professionnels (bureaux d'études, architectes, etc.) et des institutionnels (élus, techniciens de collectivités, etc.) sur l'intégration des thématiques biodiversité/paysages dans les documents d'urbanisme, par exemple.

Pour des modes de gouvernance renouvelés.

Principes

- Favoriser des approches globales intégrées, systémiques et insister sur les modalités de médiation et de concertation.
- Structurer les modes de gouvernance locale, pour y associer étroitement les acteurs locaux et innover dans les outils de participation, et de décision.
- Inciter les acteurs locaux (décideurs, publics, etc.) à devenir acteurs de la gestion de la biodiversité, notamment dans le cadre des travaux sur les trames vertes et bleues.
- Soutenir l'animation locale.

actions

- Développer les **actions de médiation**.
- Mettre en place des **instances de démocratie participative** de type "conseils de développement" pour chaque espace naturel géré ou pour un ensemble cohérent d'espaces naturels regroupant, notamment, des associations et des socio-professionnels concernés par le site.
- Proposer des **moyens de rendre compte aux citoyens**.
- Partager une **boîte à outils de concertation** entre gestionnaires d'espaces naturels.



Pour un aménagement respectueux de la biodiversité et un appui aux politiques publiques.

Principes

- Proposer des axes d'intervention stratégiques pour les grandes collectivités régionales et des ajustements des politiques publiques à tous les niveaux d'intervention.
- Faciliter la prise en compte des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire.
- Préserver des réservoirs de biodiversité.
- Accompagner les dispositifs de compensation environnementale.

¹ Le projet BIMBY ("Build in My Back Yard"), programme de recherche "Villes Durables 2009" vise à la définition, à court terme, d'une nouvelle filière de production de la ville, qui soit capable d'intervenir là où les filières "classiques" sont incapables d'intervenir : au sein des tissus pavillonnaires existants, qui représentent la grande majorité des surfaces urbanisées en France et certainement en Europe. Pour en savoir plus : <http://bimby.fr/2011/01/le-projet-de-recherche-bimby-en-quelques-mots>

actions

- Participer aux **démarches régionales et nationales** (Stratégie Globale pour la Biodiversité, Schéma Régional de Cohérence Écologique, Stratégie de Création des Aires Protégées).
- Suivre les **enjeux de la Stratégie Globale pour la Biodiversité**.
- Développer et généraliser des **outils innovants pour limiter la consommation d'espace** (ex. bonus malus, BIMBY¹ / Construire dans mon jardin / densifier l'urbain existant, etc.).
- Mise en place de **comités chargés d'assurer la cohérence entre les schémas régionaux** (Climat-air-énergie / Aménagement et développement durable du territoire / Cohérence écologique).
- Mobilisation de tous les **outils à disposition dans les documents d'urbanisme pour intégrer la biodiversité** et la trame verte et bleue.
- Donner des **moyens renforcés aux autorités de contrôle sur les projets d'aménagements**.
- Intervention systématique d'un **"collège de compétences" à consulter en amont dans la préparation du Schéma de COhérence Territoriale pour intégrer les problématiques "biodiversité"**.

Pour une politique d'accueil des publics respectueuse de la nature.

Principes

- Ne pas urbaniser la nature, réduire la signalétique (marquage, panneaux, ...) et les aménagements touristiques.
- Concilier les activités de loisirs et les autres usages du territoire avec la préservation de la Nature.

actions

- Mettre en œuvre des **schémas territoriaux d'accueil du public** pour une meilleure gestion des aspects temporels et spatiaux, ainsi que des espaces-soupapes de fréquentation.
- Moderniser les pratiques d'accueil avec **les technologies de l'information et de la communication**.
- Associer des **réseaux d'habitants et de professionnels du territoire** aux pratiques respectueuses de la nature.

Pour l'éducation au territoire.

Principes

- Développer l'éco-responsabilité dans la fréquentation, notamment pour les activités de pleine nature.
- Conforter les réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

actions

- Demander **1 % du budget total aux porteurs de projets pour des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable** via la mise en place d'un levier financier, par exemple.
 - Instituer, par catégories d'usagers, des **chartes des bonnes pratiques** adaptées aux spécificités de chaque territoire.
 - Développer les **actions de sciences participatives** et les **chantiers participatifs**.

Pour l'innovation technique et scientifique.

Principes

- Favoriser l'innovation technique et scientifique.
- Valoriser des expériences innovantes.

actions

- **Expérimenter des contrats nature** sur les territoires qui soient orientés sur les services rendus par la nature.



Pour le bon usage des ressources.

Principes

- Encourager un usage raisonné des ressources aquatiques, forestières, agronomiques, etc.
- Accompagner le développement des filières vertes, des marquages, des Appellations d'Origine Protégée, etc.
- Expérimenter de nouveaux usages plus économes.
- Faire de l'usage raisonné des ressources et de leur recyclage une priorité forte des politiques territoriales à toutes les échelles et particulièrement dans les secteurs à forte démographie.

actions

- Concevoir des **Chartes de bonnes pratiques environnementales**.
- Développer des **plans de gestion sur le bon usage des ressources et le développement économique à l'échelle de territoires cohérents**.
- Participer à la **valorisation des circuits courts**.

CONCLUSION CES PROPOSITIONS SONT LA CONTRIBUTION des gestionnaires d'espaces naturels protégés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à la réflexion actuelle sur une meilleure intégration des enjeux de maintien de la biodiversité sur l'ensemble des territoires.

LE CONSTAT EST FAIT : si l'on veut préserver la biodiversité, les seuls espaces protégés n'y suffiront pas.

- Comment néanmoins valoriser cette expertise de la compréhension du fonctionnement du vivant ?
- Comment la partager et la transférer aux autres territoires et donc faire émerger un nouveau modèle de développement dans lequel la biodiversité soit mieux connue, préservée et valorisée ?

Faire face aux changements globaux, préserver les ressources, concilier préservation et demande sociale sur l'utilisation de la nature, améliorer le partage et la diffusion des connaissances : pour répondre aux défis qui nous attendent.

Les enjeux identifiés aujourd'hui par les gestionnaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et leur volonté de partager et de mutualiser les expériences et l'information, constituent un véritable moteur de transformation pour aller vers une gestion durable de nos territoires.

CES RÉFLEXIONS ET PISTES DE TRAVAIL SONT À DISPOSITION DES DÉCIDEURS : le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur est prêt à concrétiser ses propositions sous forme d'expérimentations sur les territoires.